



Argumentaire pour aller plus loin, pour mobiliser les citoyens, pour convaincre les candidats.

**Pour une politique migratoire européenne solidaire,
favorisant la paix dans le monde**

défendre les migrants, c'est sauver l'Europe

POURQUOI LES ÉTATS GÉNÉRAUX DES MIGRATIONS DEMANDENT AUX CANDIDATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DE S'ENGAGER ?

L'Union Européenne, au delà de sa dimension économique, est porteuse d'un projet de collaboration et d'ouverture entre ses pays, notamment à la suite des deux guerres mondiales qui ont engendré des millions de réfugié.e.s déplacé.e.s... Pourtant, depuis plus de 30 ans elle est devenue, par ses politiques migratoires, une région du monde qui se ferme à l'altérité, bannit le droit d'asile, favorise et finance les pires atrocités dans les pays qui la bordent (rétention arbitraire, prisons privées, développement de l'esclavage, viols, mutilations...).

Où est la mémoire ? Que sont devenus les européens eux-mêmes ?

Les migrations sont une des conséquences de l'échec de la décolonisation, de la mondialisation (pillage des ressources) et de la forte croissance des inégalités internationales.

Les solidarités nationale, européenne, internationale, qui caractérisaient l'esprit de l'UE, ne font plus partie de son projet aujourd'hui. Cela mène les pays européens et leurs populations vers des dérives racistes, égoïstes, fascistes.

Pourtant, c'est l'Europe qui est bénéficiaire des migrations, pas les pays d'origine. A chaque fois, ce sont les pays d'accueil qui bénéficient d'impacts sociaux, économiques, fiscaux,

culturels positifs... Pendant que les pays d'origine peuvent être lourdement pénalisés en subissant le départ des jeunes actifs, la fuite des cerveaux, la dévitalisation sociale locale...

PARCE QUE NOUS VOULONS LA PAIX ! Les élections européennes du 26 Mai 2019 sont l'occasion de redéfinir un projet humaniste et solidaire, pour réduire les inégalités et accroître la Paix mondiale, donc sauver l'Europe.

Tout le monde y a intérêt : que l'on soit migrant ou citoyen européen.

► Agir maintenant !



Rappel de l'action pour interpeller les candidats

Téléchargez le dépliant A4 « Les 12 engagements » (pour l'imprimer, le diffuser, le distribuer...) sur www.eg-migrations.org

• Les États Généraux des Migrations ont formulé 12 engagements qui sont repris par de nombreux candidats aux élections européennes. Les candidats s'engagent auprès des EGM, auprès des Assemblées Locales ou directement sur la page internet : www.petitions24.net/je_suis_candidat_aux_elections_europeennes_et_je_mengage_a_agir_pour_une_politique_migratoire_solidaire_et_fraternelle

• Pour exprimer leurs souhaits de voir les politiques européennes évoluer vers plus de justice et solidarité, et pour soutenir les candidats qui s'engagent, les États Généraux des Migrations appellent en parallèle, les citoyens à signer la pétition : www.petitions24.net/je_suis_citoyen_europeen_je_demande_aux_candidats_dadopter_les_12_engagements_pour_une_europe_solidaire_et_fraternelle

► Argumentaire pour aller plus loin

1. Pourquoi les EGM appellent à défendre la fraternité et le respect des valeurs européennes d'accueil de toute la jeunesse

Les États Généraux des Migrations, ce sont :

106 Assemblées Locales, 1600 associations locales et nationales, plusieurs centaines de milliers d'adhérents, 200 rencontres au Printemps 2018, dans 76 départements, 87 cahiers de doléances, un Manifeste national, des centaines d'événements, vidéos, articles, manifestations sur tout le territoire, édition des Cahiers de l'Inacceptable et Cahiers des alternatives.

eg-migrations.org

L'accueil et la situation des Mineur.e.s non accompagné.e.s est indigne des valeurs européennes concernant la jeunesse.

Certains jeunes exilé.e.s arrivent, seul.e.s, à 15 ans, 13 ans, voire avant. Afin d'éviter de devoir appliquer les textes concernant la protection de la jeunesse (et les charges financières qu'elle impose), de nombreuses collectivités (Conseils départementaux, notamment) limitent la reconnaissance de minorité des jeunes exilé.e.s non accompagné.e.s. Certains sont refoulés illégalement aux frontières. Les jeunes majeurs ont quasiment les mêmes besoins que les mineurs.

Les freins à l'intégration sociale doivent être systématiquement levés pour tout exilé.e avec ou sans papier.

La stratégie des États de précariser les migrant.e.s au quotidien et de dégrader leurs conditions de vie pour les convaincre de repartir est inadmissible et dangereuse pour eux et pour la cohésion sociale dans son ensemble. La discrimination par la langue freine l'intégration sociale, l'accès aux soins, à l'emploi et à la formation professionnelle. La durée des procédures de régularisation des personnes étrangères arrivant en Europe génère attente et stress dans des conditions souvent très précaires.

Pour respecter les valeurs européennes de protection de l'enfance (et éviter que demain des jeunes européens soient également abandonnés et mis à la rue à leur tour), les États Généraux des Migrations demandent à l'UE de :

- Garantir l'accès indéfectible aux dispositifs de mise à l'abri et d'accueil inconditionnel systématique de tout jeune migrant.e ou européen.ne en détresse, en présumant la minorité, le bénéfice du doute profitant aux jeunes.
- Interdire l'enfermement des enfants, mineur.e.s et jeunes majeur.e.s (dans les centres de rétention, commissariats, locaux de la police des frontières...) ainsi que les contrôles au faciès, (demain, ce sera au tour de qui ?)
- Permettre à chaque jeune de recevoir un apprentissage intensif de la langue d'accueil, une éducation et une formation les plus complètes. Comme pour tout jeune européen.

Pour faire de l'Europe, un espace exemplaire en matière de solidarité sociale et d'accueil, bénéficiant de toutes les personnes vulnérables, étrangères et européennes, les États Généraux des Migrations demandent à l'UE de :

- Valoriser la diversité-richesse culturelle qu'apportent les exilé.e.s dans la société d'accueil
- Garantir un accueil d'urgence inconditionnel (hébergement d'urgence, nourriture, vêtement, hygiène, traduction...) et l'accès aux soins de santé pour tout exilé.e. avec ou sans papier.
- Faciliter l'accès à l'emploi des migrant.e.s, dès leur enregistrement dans le pays, en élargissant fortement la reconnaissance des diplômes, en renforçant l'apprentissage de la langue ...
- Garantir la possibilité des regroupements familiaux
- Donner le droit de vote aux étranger.e.s dès qu'ils vivent et paient des impôts dans un pays membres de l'UE.
- Garantir l'accès à l'ouverture d'un courant bancaire (pour faciliter l'intégration sociale et professionnelle) en interdisant aux banques la possibilité de la refuser.
- Reconnaître, inciter les initiatives citoyennes qui renforcent les politiques publiques d'accueil et d'intégration des exilé.e.s.. Encourager l'entraide citoyenne et fraternelle par des dispositifs fiscaux et des politiques publiques concertées. **Supprimer le «délit» de solidarité** pour les personnes venant en aide aux migrant.e.s en tout point de l'UE et sans considération pour les frontières nationales.

La Fraternité fait partie des valeurs européennes et de la Constitution française (rappelée en juillet 2018 par le Conseil Constitutionnel) : faisons-la vivre !

Voir engagements candidats 1, 2 et 12.

2. Pourquoi les EGM appellent à ouvrir le droit d'asile aux réfugiés climatiques et économiques

Le réchauffement climatique touche, dès aujourd'hui, les sociétés, l'environnement et la biodiversité.

Il provoque l'augmentation des catastrophes naturelles, la hausse du niveau des mers et la raréfaction des ressources en eau potable, poussant des hommes et des femmes à quitter leurs domiciles. On estime le nombre de réfugié.e.s climatiques, dans le monde, à 23 millions pour 2016 (selon Oxfam) et 200 à 250 millions d'ici 2050 (selon le Haut-Commissaire de l'ONU pour les réfugiés). Les migrations climatiques existent aussi en Europe : elles s'effectuent sur de faibles distances à l'intérieur des frontières de l'UE sous le coup des sécheresses et inondations.

On rappelle que 71% des émissions mondiales de CO2 sont produites par 25 multinationales (Carbon Disclosure Project). C'est probablement

parce que l'UE et ses pays membres ne veulent pas reconnaître pleinement leurs responsabilités qu'ils accusent de plus en plus durement les flux migratoires, et cherchent à les limiter. Au lieu de chercher les causes réelles de ces dérèglements et déséquilibres, accuser lâchement les migrants est plus facile et détourne l'attention !

Le citoyen européen est trompé, rétablissons la vérité.

La Convention de Genève définit le réfugié comme victime d'une persécution dans son pays. Les réfugié.e.s climatiques, socioéconomiques et sanitaires doivent être défendu.e.s au même titre car ils subissent également une persécution issue de choix à la fois politiques et économiques fait par d'autres.



Pour prendre en compte les réalités climatiques et socioéconomiques qui poussent des migrant.e.s à quitter leur pays et pour corriger un système qui pénalise aussi un grand nombre d'Européens défavorisés, les États Généraux des Migrations demandent à l'UE de :

- **Changer le système économique pour sauver le climat et réduire les inégalités** : le réchauffement climatique et les migrations climatiques sont aussi imbriqués que la croissance des inégalités internationales et les migrations économiques. Pour cela, il faut réorienter totalement les politiques européennes de fond, environnementales, énergétiques, sociales et économiques, vers plus d'égalité, de sobriété, de respect inconditionnel du vivant.
- **Reconnaître le statut de réfugié.e climatique**, élargir les critères définis par la convention de Genève. Abolir la distinction entre réfugié politique et économique
- **Anticiper** : Il est indispensable d'intégrer le scénario inéluctable des migrations climatiques, politiques, socio-économiques dans les politiques économiques, éducatives et culturelles actuelles de l'UE et ses coopérations multilatérales

Ouvrons les yeux : les luttes contre le changement climatique, contre les inégalités et la justice sociale pour tous sont indissociables.

Voir engagements candidats 10 et 11.

3. Pourquoi les EGM appellent à renforcer la solidarité européenne entre pays membres et à abroger le règlement de Dublin

Aujourd'hui, les exilé.e.s ne peuvent pas choisir le pays dans lequel ils souhaiteraient demander l'asile. En effet, le Règlement dit « de Dublin » prévoit qu'une demande d'asile doit être examinée dans le premier pays européen où les empreintes du demandeur d'asile ont été prises... et elles le sont de façon plus ou moins forcée sans information des migrant.e.s. **Le règlement de Dublin n'est pas une politique d'asile, c'est un système qui permet aux pays du nord de l'Europe de renvoyer les demandeurs d'asile, essentiellement dans les pays du sud de l'UE.** Lesquels doivent assumer, seuls, la gestion du plus grand nombre de demandes d'asile. **C'est l'exact contraire d'une solidarité européenne !**

La responsabilité de l'UE est ainsi clairement engagée dans la montée de la xénophobie: Seuls face à des arrivées qui devraient être gérées à échelle européenne, les États frontaliers du sud sont montrés comme des pays qui seraient noyés sous les flux migratoires, alimentant les fantasmes d'invasion et les discours de repli.

Le système Dublin est une machine à produire de l'injustice et à expulser les migrants, en opposition au droit d'asile : Selon la nationalité des demandeurs d'asile, la probabilité d'être reconnu réfugié.e et d'être protégé.e va du simple au double, selon le pays européen qui a instruit sa demande. En utilisant cette procédure Dublin, les États renvoient des demandeurs d'asile vers les pays d'arrivée en fermant les yeux sur les expulsions que ceux-ci pratiquent alors vers des destinations à haut risque comme le Soudan, l'Afghanistan, la Guinée, la République Démocratique du Congo... où la vie des exilé.e.s peut être lourdement menacée.

Le système Dublin est coûteux, absurde et inefficace : Des millions d'euros sont dépensés chaque année par les États pour contrôler leurs frontières et se renvoyer les demandeurs d'asile qui sont ballotés d'un pays à l'autre pendant des mois. En France en 2016, il y a eu autant de « Dublinés » renvoyés que de « Dublinés réadmis » depuis d'autres pays. Quel est donc l'intérêt ? (voir www.stopdublin.eu)

Le système Dublin crée de la précarité : Aujourd'hui, les migrants "dublinés" font souvent l'objet de mesures punitives pour les forcer à accepter leurs transferts. Un grand nombre de migrants dublinés ne sont pas acceptés, sont refoulés, par les pays voisins et sont contraints de revenir en France pour des raisons sociales, politiques, linguistiques. Ces migrants dublinés, ballotés, sont souvent privés, selon les pays, régions, départements, des conditions matérielles d'accueil et de ressources, remis à la rue (y compris mineurs). Profondément exclus, bannis, isolés, ils sont confrontés à de graves problèmes de santé physique ou psychologique.

Actions concrètes

Pour respecter l'article 13 de la Déclaration des Droits de l'Homme (liberté de quitter son pays et de choisir le lieu de sa résidence) et stopper le renvoi des migrant.e.s d'un pays à l'autre, les E.G.M demandent à l'UE de :

- **Abroger le Règlement dit de Dublin**
- **Transférer les moyens financiers dépensés dans l'application du Règlement de Dublin pour financer une véritable d'accueil homogène au sein de l'UE.**

Voir engagements candidats 3, 6 et 7.

4. Pourquoi les EGM appellent à arrêter immédiatement la chasse aux migrant.e.s et la guerre sur les frontières

Sur les frontières extérieures à l'UE, et principalement en Méditerranée, les dirigeants de l'UE et des pays membres ont pris des mesures pour bloquer les entrées afin de limiter les arrivées d'exilé.e.s :

- Renforcement des capacités des garde-côtes et gardes-frontières des pays voisins pour qu'ils interceptent les exilé.e.s et les emprisonnent dans leur pays ;
- Entrave aux opérations de sauvetage des ONG ;
- De nombreux pays (dont la France) refusent régulièrement aux ONG le droit d'accoster ;
- Les navires de sauvetage transportant des rescapés de camps de tortures, de travaux forcés et des victimes de guerre attendent des semaines pour pouvoir accoster et que leurs passagers aient accès à une assistance vitale, aucun pays n'a voulu donner un pavillon à l'Aquarius...

Sur les frontières internes à l'UE (notamment sur les massifs montagneux comme les Alpes), des gouvernements appliquent une politique migratoire répressive : reconduction manu militari et illégale, de la France en Italie par exemple, de mineurs isolés et de personnes évoquant leur souhait de demander l'asile, abandon de personnes dans des conditions hivernales pouvant entraîner des blessures, des amputations ou la mort ; traques à l'homme, violences verbales et physiques, délit de faciès sur des exilés ; vols d'argent liquide et téléphone, destruction de papier d'identité... Cette répression est une atteinte aux droits fondamentaux.

Sur le front des mers du Nord : Les autorités françaises collaborent avec les Britanniques dans leur politique migratoire sélective et

Complément d'information

Un repère positif pour l'U.E : le « Pacte Mondial pour des Migrations sûres, ordonnées et régulières » signé par 150 pays en décembre 2018

Ce Pacte (dit « de Marrakech ») est un accord qui relève du « droit souple » (non contraignant), du même type que la COP 21. C'est un texte incitatif qui fixe des objectifs pour gérer avec respect les migrants et les flux de migrations, détermine que la répression n'est pas la solution, que la rétention est l'ultime moyen... Il inclut parmi ses objectifs la lutte contre les problèmes structurels qui poussent les migrants au départ. La bonne nouvelle c'est que 150 pays sur les 193 membres de l'ONU l'ont signé. La mauvaise nouvelle, c'est que 10 des 15 pays qui ne l'ont pas approuvé sont des pays membres de l'UE ! L'Autriche, la Hongrie, la Pologne, la République Tchèque, la Slovaquie, la Lettonie se sont carrément retirés du processus en décembre. La Bulgarie, l'Italie, la Slovénie, l'Estonie (et la Suisse) souhaitent organiser des consultations internes préalables.

- **Ce Pacte Mondial est un premier acte visant à créer un ordre nouveau pour donner toute sa place aux exilé.e.s, quelles que soient les raisons de leurs déplacements. Il doit être approuvé par l'UE comme référence de base et obligation mutuelle MINIMALE entre tous ses membres.**

- **Il doit être expliqué, traduit, auprès des populations dans un effort de pédagogie pour accroître la solidarité et la fraternité.**

répressive, pour empêcher les passages et surveiller les plages et les ports. Elles ont accepté l'externalisation de la frontière britannique sur le propre territoire français, générant les camps et bidonvilles sur Sangatte, puis Calais, Grande Synthe... Ces politiques de blocage des frontières encouragent le trafic d'êtres humains et les agissements criminels des passeurs. Elles obligent des êtres humains à survivre dans des conditions inhumaines et/ou à prendre des risques de plus en plus grands. Elles mettent en danger la paix sociale locale.

Si des membres des forces de l'ordre font parfaitement et humainement leur travail, d'autres sont passibles de « mise en danger de la vie d'autrui ». Les politiques de répression et ceux qui les ont votées, dans tous les parlements, en sont également responsables.



Pour inverser la répression démesurée sur les frontières et dégager des moyens humains et financiers pour les politiques sociales justes et solidaires, profitant à tous les européens et leurs partenaires, les États Généraux des Migrations demandent à l'UE de :

- Mettre en œuvre les mesures nécessaires pour que tous les naufragé.e.s en mer, en montagne puissent être secouru.e.s et débarqué.e.s, inconditionnellement et conformément au code international maritime et/ou valeurs du secours en montagne
- Démilitariser les frontières internes à l'UE et permettre la libre circulation des personnes au sein de l'UE.
- Combattre et punir sévèrement les violences policières et militaires, les actions de traque, les actes de harcèlement sur les migrants
- Mettre fin à l'externalisation de la frontière britannique sur le territoire français et engager des négociations pour que la Grande Bretagne fasse partie d'une politique migratoire d'accueil à échelle européenne.
- Renforcer la lutte contre les réseaux de trafics humains
- Transférer les fonds actuellement destinés à la militarisation et à la répression pour financer une politique d'accueil aux frontières digne des valeurs européennes concernant le respect des droits humains et du droit d'asile.

Voir engagements candidats 4 et 5.

5. Pourquoi les EGM appellent à supprimer immédiatement et radicalement l'externalisation des frontières de l'UE

Depuis 2000, l'UE a inventé du concept « d'émigration illégale », et progressivement, a fermé les frontières des pays du Sud et de l'Est en finançant surveillance et contrôle de leurs frontières, a créé des centres de tri et de rétention, a poussé des pays à criminaliser des migrants, a obligé des pays à signer des accords obligatoires de réadmission des migrants, a subordonné l'aide au développement à ses objectifs anti-migratoires ...

Aujourd'hui, l'UE finance 35 pays (qu'elle considère comme prioritaires, comme la Turquie, la Libye, le Maroc, le Niger...) pour qu'ils stoppent, chez eux, retiennent et refoulent dans leurs pays, les personnes migrantes souhaitant rejoindre l'Europe. L'UE n'est pas regardante sur la manière dont ces pays traitent les migrants : sur ces 35 pays, 17 (48%) ont un gouvernement autoritaire ; 4 seulement peuvent être considérés comme démocratiques ; 35 (100%) présentent des risques extrêmes ou élevés pour l'exercice des Droits Humains.

Aujourd'hui, l'UE est responsable (parce que commanditaire) de la dégradation insoutenable de la situation des exilé.e.s : camps sauvages sans aucune condition d'hygiène, prisons privées et des véritables camps de concentration, trafics d'êtres humains, viols et esclavage, racket et systèmes mafieux utilisant la torture pour faire payer des rançons aux familles.... Les migrant.e.s arrivé.e.s difficilement en Europe racontent et montrent la cicatrice des tortures.

Aujourd'hui, l'UE fait comme Trump : Au mur que ce dernier veut construire sur la frontière mexicaine correspond le mur épais et sournois que l'UE a érigé à la frontière des pays au sud de la Méditerranée. Aux 40 000 disparus en Amérique centrale répondent les 30 000 disparus en Méditerranée et les 30 000 disparus dans le Sahara. Aujourd'hui, l'UE c'est Ponce Pilate : elle n'aurait pas de crimes racistes, fascistes sur les mains, elle les fait accomplir par les autres.

En 15 ans, l'UE a dépensé 13 milliards, au moins, pour « sauvegarder » ses frontières (expulsions, murs, « subventions » données aux pays voisins...). Dans le même temps, les migrants ont dû, sans cesse, payer plus chers les réseaux de passeurs (entre 10 et 16 milliards) et prendre des risques de plus en plus importants. Cette politique d'externalisation des frontières alimente donc les réseaux mafieux et met en danger les humains. Les dirigeants européens (dans les pays membres, au Parlement Européen/Strasbourg, à la Commission Européenne/Bruxelles...) en sont redevables.

Par ailleurs, encourager les pays voisins à faire toujours plus de répression sur les migrants pour les décourager de venir en Europe, permet aux pays de l'UE de vendre toujours plus d'armes aux pays du Sud.... La boucle est ainsi bouclée de manière sordide.



Pour stopper toute forme d'externalisation des frontières et leurs conséquences inhumaines, générant des drames humains et sociaux, et pour créer un climat de paix qui profitera à tous les européens, les États Généraux des Migrations demandent à l'UE de :

- Interdire aux pays européens et à l'UE de négocier des accords de rétention ou réadmissions des migrant.e.s avec des pays quels qu'ils soient. Et encore plus fortement avec tout pays pratiquant la torture et le trafic d'êtres humains ;
- Renforcer l'engagement politique et financier de l'UE et de tous ses membres pour la coopération multilatérale, pour la mise en œuvre des Objectifs de Développement Durable de l'ONU, pour l'application de la COP 21, pour la formation et l'éducation populaire, pour le développement démocratique, pour la réduction des inégalités, seuls moyens de réduire les facteurs structurels (réchauffement climatique, corruption, autoritarisme, conflits, sous-développement...) poussant les migrant.e.s à quitter leur pays.
- Remplacer tous les accords de subordination de l'aide de l'Europe à ses objectifs anti-migratoires par des politiques de coopération, d'éducation, de solidarité (comme la généralisation d'un Service Civique pour les jeunes des pays d'origine par ex.)
- Arrêter toutes les ventes d'armes et de répression des populations aux pays que fuient et traversent les exilé.e.s. Consacrer ces budgets au développement des échanges solidaires entre collectivités ici et là-bas, créant une réelle fraternité entre les peuples.
- Respecter et faire respecter l'article 13 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme par tous les pays.

Voir engagements candidats 8, 9 et 10.

► Boîte à outils des États Généraux des Migrations



Associations, collectifs, Assemblées locales, Citoyens : Aidez-nous à diffuser ces engagements : distribuez-les durant la campagne, pendant les réunions publiques, publiez-les sur vos réseaux sociaux... Animez des débats avec les candidats, invitez les médias à écouter des témoignages de migrants dans votre cité... Faites signer les 12 engagements pour les candidats de votre région.

D'autres outils sont disponibles dans la boîte à outils « Élections Européennes » sur le site eg-migrations.org